

Conseil d'administration

Pr Damien SUBTIL
Président
Gynécologue obstétricien
CHU Lille

Pr Francis PUECH
Past président
Président d'honneur
Gynécologue obstétricien
CHU Lille
Président d'honneur du
Collège National des
Gynécologues et
Obstétriciens Français

Pr Dominique TURCK
Vice-président
Trésorier
Pédiatre
CHU Lille

**Dr Gisèle GREMMO-
FEGER**
Pédiatre

Dr Brigitte GUIONNET
Gynécologue
obstétricienne
CH Valenciennes

Dr Claire LAURENT
Réfèrente IHAB

Dr Sylvaine ROUSSEAU
Pédiatre
CH Roubaix

Pr Jacques SCHMITZ
Pédiatre
Représentant Comité
Français pour l'UNICEF

Contact :
Dr Caroline FRANCOIS
Coordinatrice médicale
IHAB
Tél : 07 81 22 77 58
coordinatricemedicale
@i-hab.fr

Mme Kristina LÖFGREN
Coordinatrice nationale
IHAB
Tél : 06 95 14 96 13
coordination@i-hab.fr

www.i-hab.fr



Association loi 1901
Reconnue d'Intérêt général
Siège social :
41, rue Bernard Adour
33200 Bordeaux
N° SIRET :
531 703 668 00024
Code APE : 9499 Z
Organisme de formation
Déclaration d'activité
enregistrée sous le N°
72 33 08613 33 auprès du
Préfet de la région Aquitaine

L'Assemblée Nationale s'empare du sujet de l'allaitement maternel en 2021 !

Partant du constat de la diminution de l'initiation de l'allaitement maternel en France (ENP 2016*) et de sa durée trop courte (Epifane 2012**) au regard des bénéfices *** sur la santé des bébés allaités et de leurs mères - trop souvent méconnus ou minorés-, **une proposition de loi "pour une meilleure sensibilisation et plus d'informations sur l'allaitement maternel"** est présentée ce printemps à l'Assemblée Nationale.

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b3964_proposition-loi#D_Article_15

Plusieurs propositions sont déjà appliquées dans les maternités labellisées IHAB (Amies des Bébé) <https://www.i-hab.fr> selon le référentiel rigoureux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'UNICEF:

- Renforcer la **formation des professionnels de santé** pour mieux accompagner les mères
- **Informé toutes les femmes enceintes** sur l'allaitement maternel pour un choix libre et éclairé
- Renforcer la **confiance** de chaque mère dans sa capacité à nourrir son enfant
- Améliorer l'**environnement** des mères pour augmenter leur **satisfaction**

L'allaitement n'est pas l'histoire d'une seule femme, la société toute entière doit être soutenante. L'IHAB, programme efficace de soutien à la parentalité, accompagne chaque mère et chaque famille, quelle que soit l'alimentation reçue par le bébé.

L'IHAB est recommandée dans le PNNS 2019-2023 (objectif 10, Action 27, page 46) https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_2019-2023.pdf et s'intègre dans nombre des propositions du rapport des "1000 premiers jours de l'enfant" du Ministère des Solidarités et de la Santé <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-1000-premiers-jours.pdf>.

L'IHAB salue particulièrement le second objectif de la proposition de loi de mars 2021: afficher l'allaitement maternel comme élément de la politique de santé, en inscrivant clairement sa promotion dans le Code de la Santé Publique.

Fort de son partenariat avec Santé publique France, IHAB France se positionne pour intégrer le Comité National d'Allaitement (énoncé dans l'article 12).

IHAB France apporte son soutien à la mise en œuvre des actions énoncées dans cette proposition de loi en faveur de l'allaitement maternel et de la liberté des femmes.

Pour IHAB France :

Dr Caroline François
Coordinatrice médicale IHAB

Dr Sylvaine Rousseau
Membre du Conseil d'Administration

***Rapport ENP 2016** http://www.epopé-inserm.fr/wp-content/uploads/2017/10/ENP2016_rapport_complet.pdf

****Rapport Epifane 2012**
<https://www.santepubliquefrance.fr/docs/duree-de-l-allaitement-maternel-en-france-epifane-2012-2013>

*** **OMS- 10 faits sur l'allaitement maternel**
<https://www.who.int/features/factfiles/breastfeeding/fr/>